

Compte-rendu - Relevé de décisions

Bureau du mardi 12 novembre 2024 – 15h00/16h30

(Présentiel et Visioconférence)

Participants présents: Olivier Bouchaud, Jean-Luc Boussard, Corinne Knaff, Jeffrey Lévy

Participants en visio : Papy Tshiala Katumbay

Excusé (es) : Caroline Andoum, Sarah Chauvin, Nicolas Derche

Invité es présents es : Noémie Roches, Solène Maurin, Fédora Ouandié,

Invités-es en visio : Sylvie Tassi

Invités –es absents-es : Hugues Cordel, Stéphane David, Victoria Manda, Marc Shelly

Secrétaire de séance : Isabelle Assoun

Ordre du jour

- Retour d'expérience autour du questionnaire sur l'accessibilité des centres de santé sexuelle
- Retour rencontre président/coordo Ile-de-France
- Retours rencontre DMU
- Retour budget
- Perspectives 2025-2027 : axes prioritaires

Retour d'expérience autour du questionnaire sur l'accessibilité des centres de santé sexuelle

Solène :

Il s'agit d'un questionnaire réalisé par Solène dans le cadre de la commission Handicap. Ce questionnaire est adressé aux centres de santé sexuelle et Cegidds, avec pour objectif de faire un état des lieux de l'accessibilité des personnes en situation de handicap. Accessibilité au sens large : depuis l'accessibilité physique, jusqu'à la prise en soin des personnes. Le deuxième objectif est de réaliser une cartographie à l'intention des usagers, représentant les structures adaptées aux besoins des PSH. Les réponses à ce questionnaire ont été clôturées au 1^{er} octobre : 52 structures ont répondu à l'enquête sur 104 contactées.

Les résultats de l'enquête seront présentés à la journée des Cegidds prévue le 10 décembre prochain. Solène va en réaliser une note de synthèse.

Alexandre a apporté son concours à l'élaboration de ce questionnaire, dont voici les points saillants révélés par cette enquête :

- Constat que globalement peu de difficultés d'accès
- Différences constatées en fonction du handicap
- Beaucoup de partenariats avec des structures médico-sociales

- Besoin de formation

Cette journée des Cegidds devrait permettre d'approfondir les résultats de l'enquête et les conclusions à en tirer.

Retour rencontre président/coordo Ile-de-France

Fédora :

Cette réunion a eu lieu le 31 octobre à l'hôpital Bichat. Elle fut l'occasion de discuter du

- Positionnement des uns et des autres par rapport à la réforme des CoreVIH
- Travaux à aborder en commun
- Etat des lieux des ETP par CoreVIH en Ile de France
- Fusion des CoreVIH Nord et Ouest ; ils se rencontrent environ toutes les six semaines, Pour 2025, budget maintenu séparé.
- Statut des personnels de recherche : augmentation de salaire de 5 %
- Statut des TEC ; Chargé de mission de recherche, ce qui permettrait de garder la prime PVR (de 5 à 10%)
- Devenir de la cohorte FHDH : elle sera moins exhaustive, car focus sera mis sur les établissements équipés de Nadis
- Décision de mise en place d'un questionnaire sur les actions de santé publique à l'échelle de notre territoire. Travail en commun avec les autres coordinateurs de CoreVIH.
- Mutualisation de postes : poste d'Alexandre, un Chargé de communication et deux data managers.

Prochaine réunion de Présidents/coordo se tiendra le 6 janvier 2025.

Retours rencontre DMU /retour budget

Fédora :

Un point financier avec des cadres du DMU a eu lieu le 5 novembre. La dotation budgétaire reste inchangée pour 2025 et s'élève à 1 356 824 euros. La masse salariale constitue 74% du budget global. Le solde disponible au 31 octobre était de 11 600 euros, (mais factures en cours...)

Point de vigilance : le poids de la masse salariale augmente de 9%, ce qui induit un déficit de 63 680 euros. De ce fait, il semble nécessaire de geler le recrutement d'un(e) Tec au siège du CoreVIH.

Olivier Bouchaud intervient pour mentionner que le contrat d'objectifs et de moyens de l'ARS est énorme ; de ce fait, le Coress devra sélectionner les axes de travail considérés comme prioritaires. La réunion prévue le 17 décembre nous révélera quelles sont les différentes compétences sur lesquelles on pourra compter.

Perspectives 2025-2027 : axes prioritaires

Les nouveaux membres et le nouveau Bureau seront composés mi-avril.

Le passage en Coress est prévu pour mars 2025.

M. Bouchaud invite les personnes ici présentes à décliner les axes de travail qui leur paraissent pertinents et s'inscrivant dans la logique de ce que seront les Coress, afin que se dégagent les axes prioritaires pour 2025-2027.

Tour de table

OB :

- Information santé sexuelle/santé affective dans les écoles
- Information santé sexuelle/santé affective publics cibles par Ex handicap
- Dépistage, au sens large : tout dépistage

- Dépistage HPV hommes et femmes (femmes à partir de 25 ans)
- Prise en soin globale violences sexuelles

JL :

- Chemsex ; notre rôle pourrait être d'informer les professionnels de santé sur ce qu'est le Chemsex et mener une réflexion sur la manière de lutter contre.

JL B

- Informations aux professionnels de santé sur les problèmes liés à la transidentité
- Travail sur la prostitution indirecte ou occasionnelle ; comment en identifier les acteurs (invisibilité) et par quel angle les « attraper ». Phénomène entre autres avec les mineurs. Ce problème est d'une telle ampleur qu'il est nécessaire pour le CoreVIH/Coress de resserrer son champ d'intervention.

OB :

- on pourrait à l'occasion y consacrer un brain storming pour voir dans quelle mesure définir le rôle que le Coress pourrait tenir.

JL B :

- Santé sexuelle en prison ; suite enquête menée pendant un an, TPE jamais prescrite alors qu'on sait pertinemment qu'il y a des relations sexuelles en prison (tabou)
L'information sur la prise de risque en prison devrait être communiquée aussi bien aux professionnels de santé, au personnel des prisons, ainsi qu'aux détenus.

IA :

- Travailler autour de la question du tabou comme frein à la prise en soin.

SM :

- Ne pas lâcher la question de la migration

OB :

- Sexualité des personnes âgées, sujet peu abordé
- Dysfonctions sexuelles
- Difficultés pour aborder les sujets de sexualité de la part des professionnels de santé
- Réaliser une cartographie des centres où l'on accueille les personnes victimes de violences sexuelles et en diffuser l'information.

FO :

- Réaliser une cartographie des psychologues ou autres ressources sur le circuit des prises en soin de femmes et d'hommes victimes de violences sexuelles

JL :

- Prise en soin des agresseurs

OB : reprendre le cahier des charges, recaser ces différents points dans le cahier des charges et faire la comparaison.

Prochain Bureau

Mercredi 11 décembre

Bureaux	plénières
	Mardi 12 novembre Plénière à 17h00
Mercredi 11 décembre 14h00	